

ARRIVE
LE : 18 JAN. 2021Traitement (vices)
Pour information (vices) *Alphélie / C. P. P. P.*
Pour information (services)Jean-Louis REY
6 bis rue du Parchet
Villard Dessous
73700 SEEZPris en charge par La Poste le : 15/01/2021
2010143835X00001 01120MAIRIE DE BOURG-SAINT-AURICE
MONSIEUR LE MAIRE
1 PLACE MARCEL GAIMARD
73700 BOURG ST MAURICE**Objet : classement parcelle AW-436**

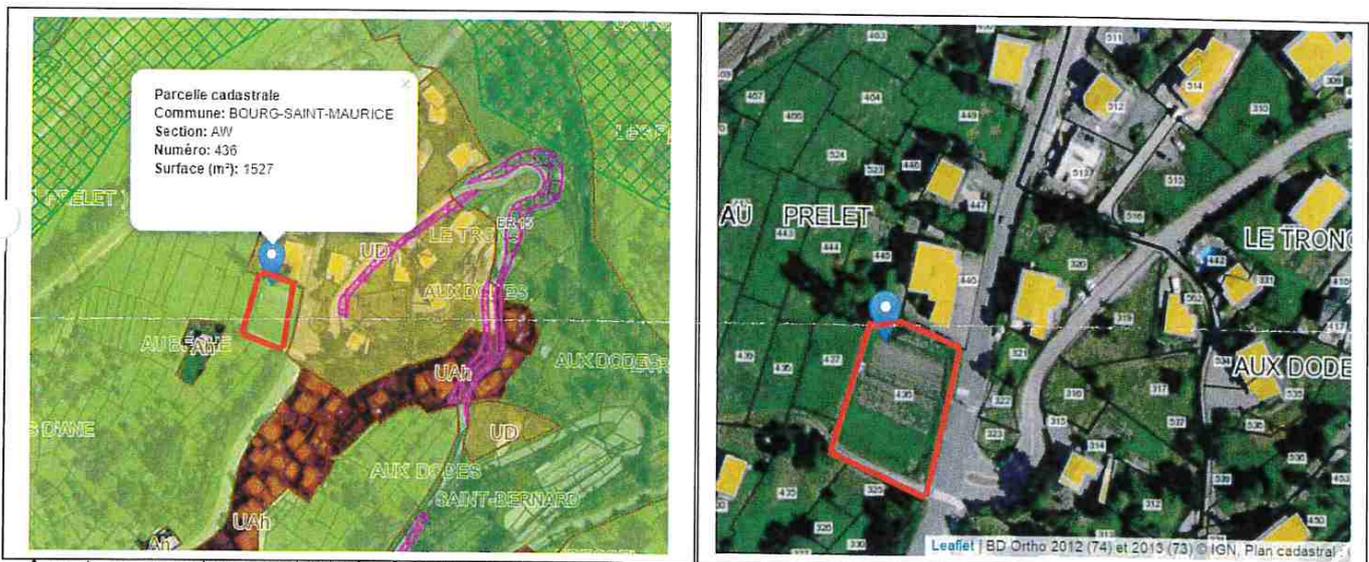
Monsieur le Maire,

Suite à mon courrier de juillet 2015, et dans le cadre de la révision du PLU de la commune de Bourg Saint Maurice à venir, je me permets de réitérer cette demande.

Propriétaire de la parcelle n°AW-436 à Hauteville-Gondon depuis plus de 20 ans, j'ai découvert en 2015 que, lors du passage au PLU de la ville de Bourg Saint Maurice, ce terrain avait été classé en Zone Agricole alors même qu'il a toujours été constructible, et que j'envisageais une revente.

Je vous sollicite donc pour rebasculer cette parcelle dans une zone PLU constructible, vraisemblablement la zone UD, classement adjacent à toutes les parcelles construites dans ce quartier, et sachant que c'est la seule parcelle du lot qui a été déclassée.

Comme vous pouvez le constater, cette parcelle se situe dans une zone déjà habitée, à proximité de la route communale, et dans une logique de continuité d'urbanisation, ce terrain doit pouvoir accueillir une habitation.



Ayant un acquéreur potentiel, j'espère que vous donnerez une suite favorable à ma demande. Mon manque de vigilance et l'absurdité du changement de classement de cette parcelle m'ayant déjà causé beaucoup de tort dans l'estimation de mon patrimoine, je souhaite profiter de cette opportunité pour me séparer de ce terrain.

Comptant sur votre compréhension et restant disponible pour une rencontre, je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.



Jean-Louis REY